



Gestion des systèmes d'information

Protection des données

Panorama du RGPD / GDPR

**Durée :** 0,5 jour

**Référence :** F05-RGPD-1

### Objectifs pédagogiques

Présenter un panorama du RGPD/GDPR : son contenu, les nouveaux enjeux, les nouvelles dispositions réglementaires, leur impact sur les pratiques actuelles, sa mise en œuvre, etc.

#### Population concernée

Futurs DPD/DPO, dirigeants et décideurs responsables de traitements, directeurs des systèmes d'information, responsables informatiques, responsables de la sécurité du système d'information, consultants en systèmes d'information.

#### Connaissances requises

Expérience (même en tant que simple observateur) du management d'un système d'information ou connaissances théoriques équivalentes.

### Profil de l'intervenant

Formateur-conseil senior (20 ans d'expérience) titulaire de plusieurs diplômes de niveaux BAC+5 et BAC+8. Compétences de DPO certifiées par l'AFNOR depuis 2019.

#### Moyens pédagogiques

Alternance théorie - pratique continue tout au long du stage.  
Un support de cours personnalisé par stagiaire.  
Un poste informatique formateur avec vidéo projecteur.  
Feuille de présence à la demi-journée obligatoire.  
Attestation individuelle de formation avec durée (en heures) du stage.

#### Méthodes d'évaluation

Rappel des objectifs et des prérequis en tour de table.  
Contrôle continu par des exercices tout au long du stage.  
Evaluation finale des acquis par le formateur à la demande du client.  
Evaluation du stage par chaque stagiaire (questionnaire de satisfaction).



**Déroulé pédagogique détaillé page suivante**

## Le RGPD/GDPR 2016/679 et la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée

Historique ; champ et date d'application ; objectifs ; cadre harmonisé ; principes – concepts – définitions – vocabulaire (donnée personnelle, donnée sensible, traitement, responsable du traitement, sous-traitant, finalité, durée de conservation, consentement, ...) ; acteurs concernés ; exigences et obligations ; sanctions et dispositions pénales ; dispositions diverses ; sources.

## Les obligations du Responsable des Traitements/Sous-Traitant et les droits de la personne

Obligation de documentation de fond : études préalables à la mise en œuvre des traitements (cartographie des traitements dans le registre, études de risque, études d'impact sur la vie privée ou DPIA, ...) ; sécurité par défaut / dès la conception ; fondement juridique du traitement (licéité) ; limitation de la durée de conservations des données personnelles ; transferts hors de l'Union Européenne ; droit à l'information ; droit d'accès et de rectification ; droit d'opposition et d'effacement (consentement explicite et positif) ; droit à la portabilité ; obligation de notification des violations ; codes de conduite ; management de la sécurité de l'information et des systèmes d'information ; management du risque dans un cadre de sous-traitance ; autres dispositions du RGPD (collaboration entre les autorités nationales, Comité européen de la protection des données, ...).

## La méthodologie de mise en œuvre du RGPD/GDPR

Désignation d'un pilote (DPO ou non) ; cartographie des traitements ; analyse des écarts avec les obligations légales ; évaluation des risques et des priorités ; homologation du risque résiduel ; élaboration et validation d'un plan d'action ; documentation du plan d'action ; étude(s) d'impact sur la vie privée (DPIA) concernant les traitements majeurs / sensibles ; renforcement de la sécurité des données ; limitation des durées de conservation ; mise à jour des mentions légales et des clauses contractuelles ; collaboration avec les sous-traitants et les éditeurs ; suivi du plan d'action : organisation du processus récurrent de protection des données personnelles (notamment le point d'entrée et la procédure pour l'exercice du droit de la personne ainsi que la notification des violations) ; documentation du processus ; suivi du processus ; communication (information, sensibilisation, formation, promotion de la culture « protection des données », ...) ; amélioration continue du processus ; méthodologie de type ISO 27000.